

Installation de bornes
escamotables

PAGE 2

Un nouveau Site Web
pour la Mairie !

PAGE 2

La Croix Michaud
en mouvement

PAGE 3

Été 2021
2 dates à retenir

PAGE 4

ATTRACTIVITE

Le port : des travaux indispensables

En ce début de printemps 2021, les travaux de réfection et d'embellissement du port démarrent.

Le Département de la Charente-Maritime et la Commune de La Flotte attaquent la réfection du quai Ouest (face à l'Ecailler). Le mur de la Barbette sera repris. Les bornes blanches, disparates et qui se sont abîmées au fil du temps, seront remplacées par des bornes préconisées par l'Architecte des Bâtiments de France, puisque le port est classé en secteur patrimonial remarquable. Ainsi, depuis le Clos Biret et tout autour du port, les nouvelles bornes installées seront homogènes, en termes de couleur et de matériau et un nettoyage global sera effectué. Au fil des années, l'état du port s'est dégradé, sans volonté forte d'y remédier. Dès le début de ce mandat, la nouvelle équipe municipale a ainsi souhaité apurer l'environnement du port, en supprimant les chaînes, en remplaçant l'imposant barnum d'été par une scène de spectacle plus légère, et en piétonnant le port. Moins de véhicules, plus



Une vétusté indigne du lieu le plus fréquenté de La Flotte

d'espace pour se promener en toute sécurité, sans pollution sonore ni visuelle, voilà qui a séduit dès l'été dernier bon nombre de résidents.

Redonner de l'esthétisme est l'objectif pre-

mier de l'ensemble des travaux actuels. Les Flottais tout comme les visiteurs ont besoin de sérénité, de propreté et de beauté, afin de se réapproprier ce site constitutif de l'identité du village. ■

À propos...



Presque un an... déjà

Si mon équipe et moi-même avons été élus en mars 2020, nous n'avons pu prendre nos fonctions qu'au mois de juin, en raison du contexte sanitaire. Depuis neuf mois, nous avons souhaité établir un état des lieux de notre commune, nous donner le temps de la réflexion et appréhender avec un regard neuf les moyens nécessaires pour la mise en place du programme pour lequel nous avons été choisis, après les 43 années accomplies par le précédent Maire.

Nous venons de voter « notre » premier budget, qui reflète les nouvelles orientations qui vont être mises en œuvre pour La Flotte. Ce travail de fond s'est volontairement fait en silence. Il est temps désormais de partager et de communiquer régulièrement avec les Flottais. Cette Lettre du Maire en est la première incarnation. Sa ligne éditoriale sera aussi résolument centrée sur une information par anticipation, pour vous annoncer les décisions et les actions à venir, impactant votre vie quotidienne.

Bonne lecture ! ■

Jean Paul Héraudeau, votre Maire

DÉSARTIFICIALISATION

Le garage Chauffour

La Commune a préempté l'ancien garage Chauffour, afin d'éviter que ne se crée, sur ce site à l'emplacement stratégique, un programme immobilier. Partout où cela sera possible la désartificialisation des sols sera favorisée, et des espaces de respiration seront réintroduits. L'objectif est d'y créer des équipements pour tous les Flottais. Le permis de démolition a été déposé, et celle-ci devrait être effective avant l'été 2021. ■



Des bornes automatiques

Au début de l'été 2020, la municipalité a pris le parti de piétonner le port dans son intégralité. Dans l'urgence, les accès ont été fermés par des barrières, nécessitant de multiples interventions de la Police municipale. Cette saison, afin de sécuriser le dispositif, optimiser le temps des agents et en cohérence avec la volonté forte d'embellir la commune, huit bornes escamotables seront installées aux différents points d'entrée du port et du centre bourg. Elles seront en majorité automatisées, télécommandables à distance, borne par borne.

Les travaux d'installation ont commencé le 19 mars dernier Square du 11 Novembre (parking du marché) et se poursuivront rue du Général De Gaulle, quai de Sénac, avenue de la Plage et dans les rues Jean Henry Lainé, Charles Biret, Gustave Dechézeaux et du Marché.

Les riverains recevront chacun une information précise de la Mairie reprenant les modalités d'accès à leur domicile ou leur commerce.



Votre Mairie encore plus pratique avec un nouveau site web



Le site Internet de la Mairie pêchait par son manque de praticité et sa faible fréquentation. Il a été entièrement repensé et relooké, ses fonctionnalités ont été revues, afin qu'il gagne en attractivité et ergonomie. Il est désormais possible de s'y connecter depuis un ordinateur, un téléphone ou encore une tablette, afin de répondre aux nouveaux usages numériques.

Vous y trouverez toutes les informations administratives et pratiques de La Flotte et pourrez accéder, à tout moment, à une version digitale des documents officiels émanant des différents services de la Mairie, évitant ainsi de vous déplacer. Le site sera accessible aux malvoyants et il sera possible, pour tous les Flottais, de s'inscrire à un système d'alerte numérique.

Vous pourrez le découvrir dès le mois de mai sur : www.laflotte.fr

Changements au parking du Clos Biret



Le 30 septembre dernier, dans un souci d'économie le conseil municipal a décidé de reprendre en direct la gestion du parking du Clos Biret. Le marché de prestation conclu avec la société INDIGO qui coûtait 70 K€ aux Flottais, n'a pas été renouvelé. Les barrières ont donc été enlevées et des horodateurs installés. Un giratoire va être aménagé pour faciliter les manœuvres des véhicules dans cette zone.

La Maison des Sœurs de la Sagesse investie

Après dix-sept mois de travaux, la réhabilitation de l'immeuble situé au 1 rue Gustave Dechézeaux, faisant suite au départ des Sœurs de la Sagesse de la Flotte, s'est achevée cet hiver.

Les quatre appartements ont ainsi été investis par leurs nouveaux locataires, et un petit studio est dédié à du logement d'urgence. On attend l'arrivée de la parapharmacie qui devait être en place depuis le début de l'année. Une ostéopathe s'est installée au rez-de-chaussée. ■



17 mois ont été nécessaires pour la réhabilitation de l'ancien couvent du bâtiment

Un budget 2021 volontariste



En 2020, malgré le contexte très compliqué, la nouvelle municipalité a réussi à préparer sa politique d'aménagement, à initier une nouvelle organisation du personnel communal et, grâce à une gestion rigoureuse, à dégager un excédent de fonctionnement de plus de 2,5 M€.

Les budgets 2021 reflètent la volonté de

continuer de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en investissant pour le bien-être des Flottais. Les travaux de voirie s'élèvent à 900 K€, soit une augmentation de 160 K€, traduisant le souhait de la municipalité d'accélérer la transformation de La Flotte et réparer l'outrage du temps, et ce, sans hausse des impôts locaux pour les Flottais.

Le 23 mars dernier, un budget de fonctionnement prévisionnel de 6,376 M€ et un budget d'investissement de 6,072 M€, abondé à hauteur de 1,251 M€ par l'excédent de fonctionnement 2020 ont été votés. C'est donc un budget d'un peu plus de 12 M€ dont va disposer la commune pour 2021. ■

Une note de présentation synthétique du budget sera disponible sur : www.laflotte.fr

LE CHIFFRE

58 000€

C'est le coût pour les Flottais du nettoyage de la décharge sauvage accumulée au fil des années, située en bordure de forêt, en face de l'entrée principale de La Croix Michaud. Une situation inadmissible qui ne pouvait perdurer. ■



LA CROIX MICHAUD EN MOUVEMENT

Un pôle médical renforcé

La Commune a acquis en décembre 2020 la propriété de Mme Neveur, située dans la partie Est de la zone d'activité de La Croix Michaud. Il est prévu d'aménager dans l'ancienne maison six à huit cabinets médicaux et paramédicaux, afin de renforcer l'offre de services pour les Flottais mais aussi pour les Rétais. Un ophtalmologiste, un orthodontiste et un cardiologue ont été approchés pour s'y installer, la municipalité recherche activement un dermatologue et un gynécologue, deux spécialités qui font cruellement défaut sur l'île de Ré et au-delà. ■



L'actuel pôle médical et paramédical va être renforcé, les travaux ont commencé dans l'ancienne maison Neveur

Une réhabilitation attendue

Il est indispensable d'impulser une nouvelle dynamique au sein de la zone d'activité de La Croix Michaud, trop longtemps délaissée. La Commune va faire appel à un architecte urbaniste afin de réfléchir à une évolution cohérente et complémentaire de l'existant. Ce travail se fera en concertation avec l'Association Village de La Croix Michaud, qui a été relancée fin 2020.

Un nouveau plan de circulation partiel a été déployé, à titre expérimental. Décidé d'un commun accord entre la municipalité et l'association, il permet de sécuriser la zone et de répartir de façon plus équilibrée les flux de véhicules d'Est en Ouest et du Sud au Nord. ■



Des sens uniques de circulation ont été déployés, à titre expérimental

Les travaux faits et à venir

TRAVAUX RÉALISÉS

Les aménagements de la place Baptiste Bernard, de la placette du Moulin des Sables et de la rue du Rivage, face au Crédit Agricole (photo) sont terminés, tout comme la reprise des trottoirs et caniveaux dans les rues Maxime Dervieux



Les travaux d'aménagement de la rue du Rivage et du carrefour de la rue Charles Biret sont en cours de réalisation

et de La Maladrerie. Le réseau d'eaux pluviales de la rue du Moulin de Coquereau a également été rénové.

Une rampe pour les personnes à mobilité réduite a été réalisée devant l'immeuble des Sœurs de la Sagesse, 1 rue Gustave Dechézeaux. Sur le parking du Square du 11 Novembre (entrée du marché), le revêtement a été repris pour mettre fin à la stagnation des eaux pluviales.

Dans le cadre des travaux d'urgence, la sécurisation et la consolidation du sentier littoral en direction de Saint Martin ont été assurées par la Communauté de Communes.

TRAVAUX PROGRAMMÉS

Un giratoire sera aménagé rue Jean Henry Lainé à hauteur du parking Biret pour permettre aux véhicules de faire demi-tour avant l'aire piétonne du port et des rues du centre bourg, circonscrite par des bornes escamotables, actuellement en cours d'installation.

Le nettoyage de l'ancienne carrière, avec l'évacuation des déblais et matériaux, est prévu au 2^e trimestre.

D'autres travaux d'entretien et d'embellissement sont programmés, parmi lesquels la rénovation du mur qui mène au marché historique (rue du Marché) et la peinture du mur d'entrée de la zone d'activité de La Croix Michaud.

Deux spectacles pyrotechniques

2021 marque le retour d'un programme de festivités nourries dont le détail sera dévoilé dans la prochaine lettre d'information. Mais notez dès à présent que les feux d'artifices des **14 juillet et 14 août** seront tirés, pour la première fois, depuis des barges installées en mer, pour plus de sécurité. Les spectateurs pourront les admirer tout le long de la côte, entre La Maladrerie et La Pointe des Barres, sur 800 mètres de façade. Le spectacle pyrotechnique du samedi 14 août, intitulé « La Flotte met les voiles, des Voiles dans la nuit », labellisé « Sites en scène » se déroulera en deux temps : il débutera par une grande parade nocturne des bateaux classés de l'Association Flotille en Pertuis avec projection sur leurs voiles et commentaires historiques et se poursuivra par un feu d'artifice tiré depuis la mer.



EN BREF

• **Circulation** : La municipalité étudie la possibilité de passer l'ensemble de La Flotte en « priorité à droite », d'ici la fin de l'année. Par ailleurs, les panneaux 30 km/h seront remplacés par des marquages au sol, afin de réduire la pollution visuelle. En effet, la vitesse est déjà limitée à 30 dans toute la commune.

• **Abbaye des Châteliers** : Les travaux de restauration, assurés par les Compagnons de Saint-Jacques, débiteront prochainement, après obtention des subventions sollicitées.

• **Associations** : Le soutien de la Commune au tissu associatif a été renforcé. Pour ce faire, un recensement exhaustif a été entrepris dès l'automne dernier. La municipalité souhaite instaurer une vraie concertation avec l'ensemble des associations.

• **Comités de quartiers** : Afin d'assurer une communication de proximité, d'intégrer plus facilement les suggestions et interrogations de tel ou tel quartier, et de diffuser l'information plus sûrement auprès des Flottais, il a été décidé de mettre en place des comités de quartiers avec une personne référente pour chacun d'entre eux. Le mode opératoire sera détaillé dans la prochaine lettre d'information.

• **Trois nouveaux commerces** : La presse du port a changé de propriétaires et laissera place à une épicerie fine/vente à emporter. Une boutique de décoration va ouvrir cours Eugène Chauffour. Par ailleurs Valère Danty-Lanusse, jeune Flottais, s'est installé sur le marché : il propose des plats cuisinés en vente à emporter.

Lettre d'information du Maire de La Flotte

Directeur de la Publication : Jean Paul Héraudeau - Rédaction : Mairie - Maquette & mise en page : Valérie Le Louer - Impression : Imprimerie Rochelaise - Dépôt légal : En cours - Edition : 3100 exemplaires - Distribution en boîtes à lettres

Votre journal est imprimé sur du papier écologique sans chlore et issu de forêts gérées durablement, avec des encres végétales, les déchets sont recyclés. Le logo Imprim'Vert et la certification PEFC de notre imprimeur le garantissent.



10-31-1240

CARNET

1^{er} trimestre 2021

NAISSANCES

Archibald Désiré CAMBON	14 janvier
Nino Jean BOULEGE	30 janvier
Naël Moana BONNAC	8 mars
Nino RIVIERE VEYSSET	20 mars

DÉCÈS

PASCO née HOM Marie	05 janvier
GAUTIER Honoré	06 janvier
LABEGA Francis	08 janvier
TIVENIN Guy	12 janvier
MASSÉ Jacques	29 janvier
REVELHAC Claude	30 janvier
INGLEBERT née LE SAUX-MAXIMIN Christiane	14 février
HALTER née KNORR Lucie	24 février
MARTINEZ née HALASZ Jacqueline	1 ^{er} mars
WYART Emile.....	30 mars